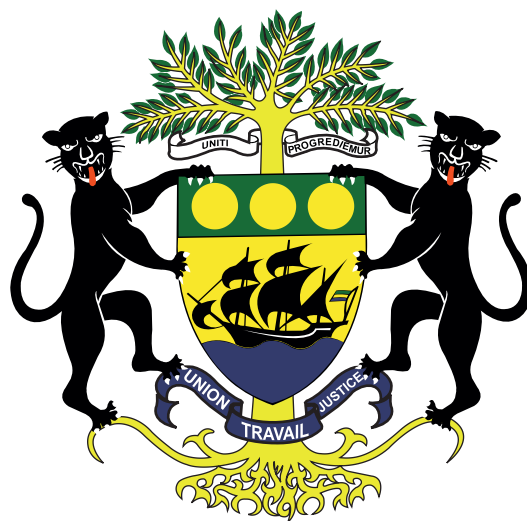


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE : SECURITE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme ;
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
MISSION SECURITE	3
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	4
PRESENTATION DE LA MISSION	4
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	7
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	9
PROGRAMME GENDARMERIE	10
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DU PROGRAMME	11
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	19
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	19
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	22
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	24
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	24
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	24
PROGRAMME POLICE NATIONALE	28
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	29
PRESENTATION DU PROGRAMME	29
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	31
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	39
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	41
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	41
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	41
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43

MISSION SECURITE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUES, CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL.**

La mission est également portée par le **MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE.**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission sécurité est interministérielle, elle vise la protection des personnes et des biens. A ce titre elle est chargée de :

- La surveillance de la voie publique ;
- La régulation de la circulation routière ;
- La tenue des points chauds et sensibles ;
- La protection des édifices publics ;
- La sécurité des hautes personnalités ;
- Les services d'ordres et renseignements généraux ;
- Veiller à la sureté publique ;
- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- Établissement et la délivrance de la Carte Nationale d'Identité, Passeport ordinaire, Carte de Séjour ;
- Sécurité des parcs nationaux.

La mission sécurité, est principalement en articulation avec les missions suivantes :

- Défense ;
- Action extérieure du Gabon ;
- Justice ;
- Infrastructures et Transports ;
- Économie Forestière.

La mission sécurité est composée de deux (2) programmes à savoir :

- Le Programme Police Nationale ;
- Le Programme Gendarmerie Nationale.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes majeurs enrichissant la mission sécurité se décline en textes internationaux et nationaux :

Les textes internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 ;
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 juin 1981 ;
- La Charte de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (obligation du passeport biométrique).

Les textes nationaux

- La Constitution de la République Gabonaise ;
 - La loi n°004/98 du 20 février 1998 portant organisation générale de la Défense Nationale et de la Sécurité Publique ;
 - Le décret n°00159/PR/MDSI du 19 février 1991 portant réorganisation des forces de police nationale ;
 - Le décret n°0407/PR/MISPID du 28 mars 2013 portant réorganisation de la DGDI ;
 - Le décret n°999/PR du 31 juillet 1986 réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour ;
 - Le décret n°1000/PR du 31 juillet 1986 portant institution d'une autorisation d'entrée et de sortie pour les étrangers ;
 - Le Code de Procédure Pénale ;
 - Le décret n°00344/PR/MDNACSP du 23 mars 1988 portant statut particulier des personnels des Forces de Police Nationale, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
-
- Décret N°0195/ PR/ MDN du 22 Mai 2012 portant sur l'Organisation de la Gendarmerie Nationale ;
 - Décret 407/PR/MISPID du 26 septembre 2012 fixant le régime de délivrance et de renouvellement des passeports ordinaires ;
 - Décret n°01101/PR/MISPID du 25 septembre 2011 fixant les modalités d'établissement de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité ;
 - Décret n° 129/PR/DNFA, de mai 1962 définissant les différentes catégories des forces pouvant être mises à contribution en cas de troubles manifestes à l'ordre public.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures de la mission sécurité sont pour l'essentiel :

- La mise aux normes de tous les commissariats, camps et casernes ;
- La mutualisation de l'acquisition du matériel spécifique, pour la protection de personnes et des biens et le maintien et le rétablissement de l'ordre, ainsi que de leur maintenance ;
- La construction du laboratoire de police scientifique.

Ces réformes ont un impact budgétaire en termes d'investissement (construction et équipement des structures, achat du matériel roulant et du matériel de maintien de l'ordre) et de fonctionnement (recrutement et formation des personnels qualifiés, ameublement et achat des réactifs etc.).

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	Cible à l'échéance pluriannuelle
Objectif Stratégique N°1 : Augmenter les visites de secteurs	Nombre d'infractions relevées au cours des visites de secteurs	Nombre	200	4680	2505	-2175	1000
	Nombre de visites effectuées par les unités compétentes	Nombre	2952	4680	1557	-3123	5200
Objectif Stratégique N°2 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et de crimes	Taux d'infractions élucidés	%	NC	30	15	-15	50
Objectif Stratégique N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière	Taux de mise en place du plan visant à limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80	%	100	16	16	16	16
	Nombre d'accidents sur les routes	Nombre	3000	1531	1531	1531	1531
	Nombre de tués sur les routes	Nombre	80	89	89	89	89
	Nombre de blessés sur les routes	Nombre	500	210	210	210	210

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Programme et action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
26.857: Gendarmerie Nationale	1 049 169 000	875 576 345	173 592 655	1 049 169 000	875 576 345	173 592 655
26.857.1: Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux	614 429 441	564 258 546	50 170 895	614 429 441	564 258 546	50 170 895
26.857.2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	250 837 169	215 093 400	35 743 769	250 837 169	215 093 400	35 743 769
26.857.3: Sécurité routière	87 793 009	12 920 000	74 873 009	87 793 009	12 920 000	74 873 009
26.857.4: Renseignement sécuritaire	96 109 381	83 304 399	12 804 982	96 109 381	83 304 399	12 804 982
26.864: Police Nationale	10 716 020 000	4 971 933 924	5 744 086 076	10 716 020 000	4 971 933 924	5 744 086 076
26.864.1: Protection des personnes et des biens	711 047 040	207 354 453	503 692 587	711 047 040	207 354 453	503 692 587
26.864.2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	264 494 912	125 333 150	139 161 762	264 494 912	125 333 150	139 161 762
26.864.3: Lutte contre le grand banditisme	692 906 720	125 366 934	567 539 786	692 906 720	125 366 934	567 539 786
26.864.4: Sécurité routière	576 980 480	172 872 936	404 107 544	576 980 480	172 872 936	404 107 544
26.864.5: Carte Nationale d'Identité	5 250 000 000	2 495 000 000	2 755 000 000	5 250 000 000	2 495 000 000	2 755 000 000
26.864.6: Vie du policier	2 365 957 008	1 542 631 939	823 325 069	2 365 957 008	1 542 631 939	823 325 069
26.864.7: Gestion des emi-immigrations	753 633 840	263 983 531	489 650 309	753 633 840	263 983 531	489 650 309
26.864.8: Renseignements généraux	101 000 000	39 390 981	61 609 019	101 000 000	39 390 981	61 609 019
Total pour la mission	11 765 189 000	5 847 510 269	5 917 678 731	11 765 189 000	5 847 510 269	5 917 678 731

Explication des principaux écarts :

La mission "Sécurité" a bénéficié d'une dotation budgétaire globale de 11 765 189 000 FCFA en AE et en CP dans la loi de finances (LF) 2016. Sur cette autorisation, 5 847 510 269 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 5 917 678 731 FCFA. Ce niveau d'exécution correspond à un taux global de 49,70%.

L'écart entre les dotations inscrites et le niveau d'exécution se justifie essentiellement par :

- une réserve obligatoire de crédits de 975 000 000 FCFA non levée en cours d'année dont 375 000 000 FCFA en biens et services, et 600 000 000 FCFA en investissement ;
- des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'état.

D'une manière générale, en considérant le niveau de réserve de 975 000 000 FCFA, le montant disponible sur la mission s'élève à 10 790 189 000 FCFA, soit un taux d'exécution net de réserve de 54,19%.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Programme et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
26.857: Gendarmerie Nationale	1 049 169 000	875 576 345	173 592 655	1 049 169 000	875 576 345	173 592 655
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	49 169 000	49 153 220	15 780	49 169 000	49 153 220	15 780
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 000 000 000	826 423 125	173 576 875	1 000 000 000	826 423 125	173 576 875
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
26.864: Police Nationale	10 716 020 000	4 971 933 924	5 744 086 076	10 716 020 000	4 971 933 924	5 744 086 076
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	216 020 000	203 196 500	12 823 500	216 020 000	203 196 500	12 823 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	6 500 000 000	3 273 737 424	3 226 262 576	6 500 000 000	3 273 737 424	3 226 262 576
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 000 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000	4 000 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	11 765 189 000	5 847 510 269	5 917 678 731	11 765 189 000	5 847 510 269	5 917 678 731
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	265 189 000	252 349 720	12 839 280	265 189 000	252 349 720	12 839 280
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 500 000 000	4 100 160 549	3 399 839 451	7 500 000 000	4 100 160 549	3 399 839 451
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 000 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000	4 000 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Globalement, 11 765 189 000 FCFA d'AE et de CP ont été autorisés dans la loi de finances (LF) 2016 sur la mission "Sécurité". Sur cette dotation, 5 847 510 269 FCFA ont été exécutés.

Ce niveau d'exécution se répartit par titre comme suit :

Titre 2 : Dépenses des personnels

Prévues à 265 189 000 FCFA, les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 252 349 720 FCFA, soit un écart de 12 839 280 FCFA. Le taux d'exécution s'élève à 95% correspondant entièrement aux salaires de la MONP.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Sur 7 500 000 000 FCFA de crédits inscrits en biens et services, 4 100 160 549 FCFA ont été mis à disposition correspondant à un taux d'exécution de 54,66 %.

L'écart 3 399 839 451 FCFA est imputable à la non levée de la réserve obligatoire de 375 000 000 FCFA, ainsi qu'aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Titre 5 : Dépenses d'investissement

Sur 4 000 000 000 FCFA de crédits inscrits en titre 5, un montant de 1 495 000 000 FCFA a été ordonnancé, soit un écart de 2 505 000 000 FCFA. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 37,3%.

L'écart de 2 505 000 000 FCFA est imputable à la non levée de la réserve obligatoire de 600 000 000 FCFA, ainsi qu'aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 2	-12 839 280		
Total des mouvements de AE	-12 839 280		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 2	-12 839 280			
Total des mouvements de CP	-12 839 280			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

La mission sécurité présente un total de mouvement globalement négatif en AE et CP de 12 839 280 FCFA.

PROGRAMME GENDARMERIE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

La Gendarmerie Nationale est une force instituée pour veiller à la sûreté publique, et pour assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre, et l'exécution des lois et règlements.

Une surveillance continue, préventive et répressive, constitue l'essence de son service.

Sa compétence et son action s'exerce sans restriction sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'aux armées pour la composante défense.

Pour ce qui est de la composante sécurité, le programme Gendarmerie s'articule autour des points suivants :

- La protection des personnes, des biens et des ressources naturelles ;
- Le maintien et le rétablissement de l'ordre ;
- La sécurité routière ;
- Le renseignement sécuritaire.

Le programme "Gendarmerie nationale" n'a pas vocation à traiter des missions de défenses dévolues à la Gendarmerie.

Le programme "Gendarmerie Nationale" est piloté par **le Commandant en Chef de la Gendarmerie**.

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme "Gendarmerie nationale", vise la protection des personnes et des biens. A ce titre elle est chargée de :

- La tenue des points chauds et sensibles ;
- La protection des édifices publics ;
- La sécurité des hautes personnalités ;
- Les services d'ordres et renseignements généraux ;
- Veiller à la sûreté publique ;
- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- Sécurité des parcs nationaux.

Le Programme "Gendarmerie Nationale", est principalement en articulation avec les Programmes suivants :

- Police Nationale ;
- Vie du soldat ;
- Préparation et emploi des forces ;
- Equipement des forces ;
- Pilotage et soutien.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Protection des personnes, des biens et des ressources naturelles

Cette action comprend une surveillance continue préventive et répressive sur toute l'étendue du territoire.

La surveillance continue et préventive nécessite les patrouilles, les visites de secteurs, la recherche du renseignement, l'identification systématique. Quant à la surveillance répressive, elle concerne la recherche des auteurs des infractions à la loi pénale, le rassemblement des preuves, l'exécution des mandats et extraits de jugements et le déferrement aux réquisitions des magistrats. Ce qui caractérise la dissuasion par la présence du gendarme (commencement de la sagesse).

Par ailleurs, la gendarmerie assure la lutte contre le grand banditisme en garantissant la libre circulation des personnes et des biens en tous lieux, en tout temps et en toute circonstance.

La mise en œuvre de cette action est assurée par toutes les unités de Gendarmerie disséminées sur l'ensemble du territoire national.

La fréquence de cette action est permanente dans l'espace et dans le temps.

Cette action est mise en œuvre par l'ensemble des unités de la Gendarmerie Départementale.

ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public et de le rétablir lorsque celui-ci est troublé, disperser les attroupements sur la voie publique ou dans les lieux publics, ainsi qu'assurer la protection des installations sensibles.

La prévention des troubles à l'ordre public est mise en œuvre à travers le renseignement et l'occupation du terrain.

S'agissant du rétablissement de l'ordre, il est caractérisé par la dispersion des attroupements, le dégagement des barricades et l'interpellation des meneurs. Quant à la protection des points sensibles, elle est assurée par la mise en place des dispositifs statiques, l'interpellation des suspects, l'usage des armes conformément à la loi. Ceci afin de permettre le calme et la tranquillité publique.

La fréquence d'interpellation dépend du climat social. La mise en œuvre est assurée par les unités opérationnelles et spécialisées.

Cette action est menée par l'ensemble des unités de la Gendarmerie Mobile.

ACTION N° 3 : Sécurité routière

Cette action comprend l'exercice de la Police Administrative de la route à laquelle s'ajoutent tous les aspects de la Police Judiciaire liés au code de la route et au traitement des accidents.

L'action induit également les actions de prévention et de l'information destinées aux usagers de la route. Son objectif est d'améliorer le civisme routier et de s'assurer du respect du code de la route sur les voies de circulation.

En ce qui concerne la prévention et l'information routière, les activités concernées sont :

- L'action d'information routière auprès du public ;
- Les campagnes de prévention sur les dangers de la route ;
- L'information sur le trafic.

S'agissant de la surveillance, contrôle et régulation, les activités concernées sont :

- Les interventions consécutives aux accidents de la route ;
- Tout type de contrôles sur le respect du code de la route (alcoolémie, vitesse) ;
- Escorte routière des transports exceptionnels.

La mise en œuvre de cette action est assurée par l'ensemble des unités de la Gendarmerie départementale. Tout ceci pour renforcer les actions préventives et de contrôle, afin de participer à la sécurisation des voies de circulation.

Les unités qui concourent à la réalisation de cette action sont le BCR Kango et la Brigade moto.

ACTION N° 4 : Renseignement sécuritaire

Le renseignement sécuritaire est une action qui consiste à rechercher, recueillir, exploiter et transmettre l'information dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'état. Ce qui permet de diligenter les enquêtes de tous ordres d'initiative ou à la demande.

La mise en œuvre est assurée par toutes les unités de gendarmerie et plus particulièrement par la Direction Générale des Recherches.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

L'action engagée par la Gendarmerie nationale avec des effectifs renforcés a porté ses fruits avec :

- une tendance à la diminution des faits délictueux en même temps qu'étaient accrus les effectifs et les moyens logistiques de la gendarmerie (2012 / 2011) ;
- des visites de secteur apparaissent très importantes pour le travail préventif et pour apporter un service de proximité ;
- des unités de gendarmerie mobile occupées et très actives (22 000 sorties / an soit 60 sorties / jour soit 5 à 6 sorties par jour et par unité) ;
- l'exploitation des bulletins de renseignement qui sont un très bon moyen d'information et de prise de décision.

Toutefois, en dépit de ces efforts, il reste encore des progrès à réaliser :

- la réduction des délais d'intervention qui paraissent encore très longs aujourd'hui ;
- la réduction de la recrudescence des crimes rituels face à laquelle la gendarmerie nationale est encore impuissante ;
- la gendarmerie étant promotrice d'une politique plus répressive vis-à-vis des comportements à risque au volant, son action doit encore être plus développée en cohérence avec celles des autres parties prenantes ;
- l'amélioration de la réactivité des services compétents à la suite des signalements que leur transmet la gendarmerie ;
- le renforcement des effectifs des unités de gendarmerie mobile afin qu'elles restent en permanence mobilisées lors de troubles de longue durée ;
- une meilleure organisation des services de la gendarmerie afin de mieux assumer la mission de surveillance des parcs nationaux qui lui a été confiée ;
- enfin, la reconduction des fonds de recherche dont la suppression reste (en dehors des unités de recherche) préjudiciable à l'action de la gendarmerie nationale.

ENJEUX

Être capable de répondre de façon réactive et efficacement à tout trouble à l'ordre public sur l'ensemble du territoire national.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Augmenter le rythme des visites de secteur.

OBJECTIF N°2 : Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain

OBJECTIF N°3 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes.

OBJECTIF N°4 : Augmenter le nombre des fiches à la Haute Attention des Autorités Ministérielles.

OBJECTIF N°5 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les forces navales et la DGPA.

OBJECTIF N°6 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

OBJECTIF N°7 : Rendre opérationnelles les unités de gendarmerie nouvellement créées en province

OBJECTIF N°8 : Recentrer les effectifs de la gendarmerie sur les missions de son cœur de métier

OBJECTIF N°9 : Organiser les forces de la gendarmerie pour faire face à des troubles multiples, simultanés et de longue durée sur l'ensemble du territoire

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Augmenter les visites de secteurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Parvenir à relever 4680 infractions
- Résultat annuel N°2 : Parvenir à organiser 36 visites de secteurs par unité.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 2505 infractions ont été relevées au cours des visites de secteurs (non atteint)
- Résultat annuel N°2 : 1557 visites de secteurs ont été réalisées (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible Échéance pluriannuelle (2020)
1. Nombre d'infractions relevées au cours des visites de secteurs	Nombre	AUCUNE	200	4680	2505	-2175	4000	1000
2. Nombre de visites effectuées par les unités compétentes	Nombre	AUCUNE	2952	4680	1557	-3123	5200	5200

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

L'Objectif était de parvenir à relever 4680 infractions au cours de l'année 2016. Seules 2505 ont été relevées en raison des difficultés liées au manque de moyens roulants conséquents (des Brigades territoriales se retrouvent sans dotation en moyens roulants ou ceux-ci sont obsolètes).

Aussi, l'évolution des modes opératoires des criminels et le manque d'un fichier central avec relevé décadaictaire rendent encore plus complexe le travail des enquêteurs.

Résultat annuel N°2 :

Les crédits affectés aux 120 brigades et 20 compagnies n'ont pas permis à ces unités opérationnelles d'atteindre le résultat attendu sachant qu'une visite de secteur nécessite certaines dépenses telles que : le carburant, l'alimentation et l'entretien des véhicules. Certaines unités frontalières sont dépourvues de moyens roulants rendant ainsi difficile les visites de secteurs. Pour ce qui est du carburant, une brigade consomme en moyenne 70 litres en raison de 500 FCFA le litre, soit 35 000 FCFA par visite de secteurs. Ainsi, une brigade consomme en moyenne, pour 36 visites, un montant de 1.260.000 FCFA.

En conséquence, la dotation budgétaire de 241 636 584 F CFA mise à disposition s'est avérée largement insuffisante pour permettre aux 120 brigades disséminées sur toute l'étendue du territoire de réaliser cet objectif. De plus, sur la dotation mise à disposition, seuls 24 163 658 F CFA ont été payés.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Parvenir à réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à Deux (02) heures.
- Résultat annuel N°2 : Parvenir à réaliser 40% de nos interventions pour trouble à la Sécurité Routière dans un délai inférieur ou égal à 02 heures.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 40% des interventions pour trouble à l'ordre public ont été réalisées dans un délai inférieur ou égal à deux heures (non atteint)
- Résultat annuel N°2 : 32% des interventions pour trouble /accident de la circulation ont été réalisées dans un délai inférieur ou égal à deux heures (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible Échéance pluriannuelle (2020)
1. Parvenir à réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à Deux (02) heures.	%	AUCUNE	40	50	40	-10	55	80
2. Parvenir à réaliser 40% de nos interventions pour trouble à la Sécurité Routière dans un délai inférieur ou égal à deux (02) heures.	%	AUCUNE	35	40	32	-8	45	60

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

Cet objectif réalisé par les unités mobiles a pour but de rendre plus efficaces les interventions en milieu urbain en parvenant à réaliser 50% des interventions dans un délai de 2 heures. Cependant, l'atteinte de cet objectif s'est avérée utopique car les gendarmes affectés dans les unités d'interventions ne sont pas en unités constituées. Cet état de fait ne favorise pas le rassemblement immédiat des troupes en cas d'urgence.

De plus, sur 249 200 000 FCFA de dotation prévue en biens et services pour les cinq légions mobiles en charge des interventions, 224 280 000 FCFA ont été engagés mais non payés jusqu'à fin décembre 2016. Ce qui n'a pas permis à ces unités d'atteindre les objectifs voulus.

Aussi, l'inscription à venir d'un budget d'investissement devrait permettre aux unités mobiles d'atteindre les cibles en se dotant des équipements adaptés et en créant des casernes supplémentaires pour des raisons de proximité.

Résultat annuel N°2 :

Comme expliqué précédemment, l'atteinte du résultat 2 passait par l'acquisition des équipements adéquats pour faciliter les interventions pour trouble à la sécurité routière. Ces équipements auraient permis de réaliser convenablement les constats, mais aussi de remorquer les véhicules accidentés et administrés les premiers secours aux victimes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et de crimes

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : Parvenir à élucider au moins 30% des infractions constatées.

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : 15% d'infractions constatées ont été élucidées (non atteint)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Préviation PAP	2016 Cible	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible	Cible Échéance pluriannuelle (2020)
1. Taux d'infractions élucidés	%	NC	NC	30	15	-15	40	50

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'élucidation des crimes implique l'efficacité dans les enquêtes opérées au sein des unités judiciaires.

Cependant l'insuffisance des crédits alloués en fonctionnement et l'inexistence du budget d'investissement n'ont pas permis à ces unités de se doter du matériel adéquat pour l'aboutissement des enquêtes. A ce jour, toutes les unités judiciaires ne disposent pas en leur sein de malles d'Officier de Police Judiciaire. A cela, il convient d'ajouter le manque de moyens roulants et de carburant.

Dans ces conditions, plusieurs crimes et délits restent non élucidés faute d'enquêtes non abouties.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Augmenter le nombre de fiche à la haute attention des autorités Ministérielles

Niveau de réalisation du résultat annuels

Résultat annuel attendu :

- Résultat annuel : Parvenir à traiter 30 % des Fiches sur l'Administration à transmettre aux Autorités Ministérielles.

Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : En moyenne, 80 % de fiches ont été traitées (partiellement atteint)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Préviation PAP	2016 Cible	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible	Cible Échéance pluriannuelle (2020)
1 Nombre des Fiches délivrées à l'attention des autorités administratives	Nombre	NC	25	45	35	-10	90	50
2 Nombre des Fiches sur la Santé transmises aux Autorités Ministérielles	Nombre	NC	AUCUNE	15	10	-5	30	50
3. Nombre des Fiches sur l'Éducation transmises aux Autorités Ministérielles.	Nombre	NC	NC	15	15	0	30	50

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Cet objectif a été atteint de manière partielle suite au manque d'informations sur l'aboutissement effectif des dossiers transmis aux autorités administratives et ministérielles.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Intensifier la surveillance du littoral en relation avec les forces navales et la DGPA

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : Parvenir à activer 02 Brigades Garde Côtes et 05 Brigades Nautiques.
- Résultat annuel N° 2 : Parvenir à porter les effectifs du Groupement des Unités Nautiques à 80 gendames.
- Résultat annuel N°3 : Parvenir à réaliser 200 patrouilles par an pour l'ensemble des Unités Nautiques

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucune brigade n'a été activée (Non atteint)
- Résultat annuel N°2 : Les effectifs du Groupement des Unités Nautiques ont été portés à 76 gendames. (Partiellement atteint)
- Résultat annuel N°3 : 157 patrouilles ont été organisées dans l'année (Partiellement atteint)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2016 Cible	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Échéance pluriannuelle (2020)
1. Nombre de gendarmes affectés à la zone du littoral	Nombre	65	70	80	76	-4	85	95
2. Nombre de patrouilles organisées	Nombre	542	NC	216	157	-59	250	300
3. Nombre d'interventions- interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	237	NC	100	38	-62	150	200
4. Nombre d'unités nautiques à activer.	Nombre	NC	NC	7	0	0	7	7

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

L'atteinte de ce résultat passait par la construction de nouveaux bâtiments, l'acquisition de nouvelles embarcations et l'affectation du personnel. Or, faute de budget d'investissement depuis l'exercice 2015, il n'a pas été possible d'atteindre cette cible.

Résultat annuel N°2 :

La surveillance du littoral nécessite la présence accrue des unités nautiques et des Brigades Gardes Côtes en zone maritimes. Cependant, l'insuffisance des personnels affectés au sein du Groupement des Unités Nautiques rendait difficile l'accomplissement de ses missions. Toutefois, en 2016, l'effort consenti de porter les effectifs de ce groupement à 76 gendames sur les 80 initialement prévus, a permis d'assurer une présence moyenne de nos agents sur le littoral.

Résultat annuel N°3 :

Les politiques budgétaires mises en place ces trois dernières années ne permettent pas d'organiser des patrouilles permanentes des unités nautiques le long du littoral.

En effet, les crédits alloués à cet objectif, 19 000 000 FCFA en 2016 et 12.320.000 F CFA en 2015 sont largement insuffisants. Pour une sortie en haute mer, les consommations en carburant et en huiles s'évaluent comme suit : 500 litres d'essence en raison de 595 FCFA le litre, soit 297 500 FCFA et 25 litres d'huile pour 5 000 FCFA le litre, soit 125000 FCFA, d'où un montant total de 422.500 FCFA. Par conséquent, pour atteindre la cible de 200 patrouilles, il aurait fallu une dotation budgétaire de 84.500.000 FCFA.

Aussi, à ce jour, les embarcations détenues par la gendarmerie ne répondent plus aux normes requises en matière de navigation. Cependant, en dépit de ces manquements, le Groupement des unités nautiques a pu réaliser en 2016 le nombre de 157 patrouilles sur 200 prévues.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Développer les synergies communes Gendarmerie Nationale et Police Nationale

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat annuel attendu

- Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA.

Résultat annuel atteint :

- Peu d'actions majeures conjointes réalisées entre les FPN et la GENA (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2016 Cible	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Échéance pluriannuelle (2020)
1. Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	6	6	6	1	-5	6	6
2. Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	8	8	8	0	-8	8	8
3. Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	0	100	100	0	-100	100	100
4. Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	12	12	12	2	-10	15	20

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Cet objectif a été atteint partiellement dans le cadre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain, notamment lors des événements électoraux et post électoraux grâce à la mutualisation des moyens humains et matériels mis en œuvre par les Commandants en Chefs pour faire face aux différentes menaces. Il est également à souligner la formation des officiers de Police au diplôme d'Etat-major organisée à l'Ecole Nationale de Gendarmerie.

Concernant les exercices d'entraînement en commun, aucun n'a pu être mis en œuvre en raison de la mobilisation des agents dans le cadre des événements cités ci-dessus.

Pour ce qui est du taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville, il est demeuré nul du fait de l'absence de mutualisation des personnels des deux corps.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
26.857.1: Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux	614 429 441	564 258 546	50 170 895	614 429 441	564 258 546	50 170 895
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	43 361 000	44 761 220	-1 400 220	43 361 000	44 761 220	-1 400 220
Titre 3 Dépenses de biens et services	571 068 441	519 497 326	51 571 115	571 068 441	519 497 326	51 571 115
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
26.857.2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	250 837 169	215 093 400	35 743 769	250 837 169	215 093 400	35 743 769
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	250 837 169	215 093 400	35 743 769	250 837 169	215 093 400	35 743 769
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
26.857.3: Sécurité routière	87 793 009	12 920 000	74 873 009	87 793 009	12 920 000	74 873 009
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	87 793 009	12 920 000	74 873 009	87 793 009	12 920 000	74 873 009
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
26.857.4: Renseignement sécuritaire	96 109 381	83 304 399	12 804 982	96 109 381	83 304 399	12 804 982
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	5 808 000	4 392 000	1 416 000	5 808 000	4 392 000	1 416 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	90 301 381	78 912 399	11 388 982	90 301 381	78 912 399	11 388 982
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
26.857: Gendarmerie Nationale	1 049 169 000	875 576 345	173 592 655	1 049 169 000	875 576 345	173 592 655
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	49 169 000	49 153 220	15 780	49 169 000	49 153 220	15 780
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 000 000 000	826 423 125	173 576 875	1 000 000 000	826 423 125	173 576 875
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Sur 1 049 169 000 F CFA des crédits inscrits, 875 576 345 FCFA ont été ordonnancés, soit un écart de 173 592 655 F CFA. Ce niveau d'exécution, qui correspond à un taux de 83%, se décline par titre comme suit :

Titre 2 :

Sur 49 169 000 F CFA de crédits inscrits sur le titre 2, un montant de 49 153 220 F CFA a été ordonnancé, soit un léger écart de 15 780 F CFA. Cette somme ordonnancée relative à la main d'œuvre non permanente a été payée de manière centralisée au trésor public. Ce niveau d'exécution du titre 2 correspond à un taux de 99%.

Titre 3 :

Sur 1 000 000 000 FCFA de crédits inscrits sur le titre 3, un montant de 826 423 125 F CFA a été ordonnancé, soit un écart de 173 576 875 F CFA. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 82%.

La réserve de 50 000 000 FCFA n'ayant pas été levée en cours d'année, le niveau des crédits disponibles s'est situé à 950 000 000 F CFA. Sur la base des crédits disponibles, le taux d'exécution se situe à 86%.

L'écart 173 592 655 F CFA est imputable à la non levée de la réserve obligatoire de 50 000 000 FCFA ainsi qu'aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Gendarmerie Nationale	Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	- 1 732 720	- 1 732 720
Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Gendarmerie Nationale	Titre 2	1 716 940	110 852 967
Total des Transferts			-15 780	-15 780
dont Titre 2			-15 780	-15 780

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme Gendarmerie Nationale a un niveau net de transferts de 15 780 F CFA décliné comme suit :

- 1 732 720 FCFA transférés au programme "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" au titre d'un regroupement de crédits pour la couverture de la solde permanente 2016 ;
- 1 716 940 FCFA reçus du programme "Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles" au titre d'un ajustement budgétaire de la MONP.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	
Agents de catégorie A	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	0	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente	18	18	18	-2	0	-2	16
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	18	18	18	-2	0	-2	16

Explication des évolutions :

seuls les effectifs de la MONP font l'objet d'analyse. A ce titre, l'on enregistre deux sorties en MONP correspondant à un départ à la retraite au mois de juin et un décès au mois de mai. Les effectifs de la MONP sont ainsi passés de 18 agents au 1^{er} janvier à 16 au 31 décembre 2016.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	49 169 000	49 169 000	49 153 220	49 153 220	15 780	15 780
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	49 169 000	49 169 000	49 153 220	49 153 220	15 780	15 780

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'ensemble du titre 2, consacré à la MONP, a été entièrement consommé.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 : Protection des personnes et des biens	571 068 441	571 068 441	519 497 326	519 497 326	51 571 115	51 571 115
Coordination Générale	7 278 047	7 278 047	6 620 793	6 620 793	657 254	657 254
Organisation des contacts avec la Presse et les Institutions Extérieures	3 164 369	3 164 369	2 878 606	2 878 606	285 763	285 763
organisation et animation du Sport et des Loisirs, entretiens matériels de Sport	3 164 369	3 164 369	2 878 606	2 878 606	285 763	285 763
Suivi médical de la santé du Gendarme	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Manœuvres Interarmées	20 673 873	20 673 873	18 806 891	18 806 891	1 866 982	1 866 982
coordination Générale	26 317 520	26 317 520	23 940 880	23 940 880	2 376 640	2 376 640
Gestion de la logistique	2 819 734	2 819 734	2 565 094	2 565 094	254 640	254 640
Gestion de la Reprographie	4 229 600	4 229 600	3 847 640	3 847 640	381 960	381 960
Gestion Informatique et des Transmissions	2 819 734	2 819 734	2 565 094	2 565 094	254 640	254 640
Gestion de l'Infrastructure	5 169 514	5 169 514	4 702 674	4 702 674	466 840	466 840
Gestion des Transports	6 109 424	6 109 424	5 557 704	5 557 704	551 720	551 720
coordination Générale	80 314 861	80 314 861	73 061 918	73 061 918	7 252 943	7 252 943
Gestion des Finances et du contentieux	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Gestion Budgétaire	5 273 947	5 273 947	4 797 676	4 797 676	476 271	476 271
Gestion Administrative	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Gestion des grandes activités	11 094 976	11 094 976	10 093 029	10 093 029	1 001 947	1 001 947
Gestion du Point Focal GENA	4 726 866	4 726 866	4 300 000	4 300 000	426 866	426 866
Coordination Générale	18 458 814	18 458 814	16 791 866	16 791 866	1 666 948	1 666 948
Gestion des Matériels	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Gestion de l'Équipement et de l'Habillement	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Gestion de l'Armement et des Munitions	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Coordination Générale	5 801 342	5 801 342	5 277 444	5 277 444	523 898	523 898
Gestion de l'Organisation des Affaires Juridiques Judiciaires	1 582 183	1 582 183	1 439 302	1 439 302	142 881	142 881
Gestion du Personnel et de la Chancellerie	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Gestion des Stages et du Recrutement	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135
Gestion des Affaires Sociales	2 636 973	2 636 973	2 398 838	2 398 838	238 135	238 135

Coordination Générale	5 273 948	5 273 948	4 797 677	4 797 677	476 271	476 271
Gestion des Ressources Administratives et Financières	23 732 763	23 732 763	21 589 543	21 589 543	2 143 220	2 143 220
Gestion de l'École Nationale de Gendarmerie	36 917 631	36 917 631	33 583 734	33 583 734	3 333 897	3 333 897
Gestion du Groupement d'Instruction Gendarmerie	44 828 553	44 828 553	40 780 249	40 780 249	4 048 304	4 048 304
Coordination Générale	2 109 577	2 109 577	1 919 069	1 919 069	190 508	190 508
Gestion des Enquêtes Administratives Judiciaires	1 054 790	1 054 790	959 536	959 536	95 254	95 254
Gestion des Investigations Financières	1 054 790	1 054 790	959 536	959 536	95 254	95 254
Gestion des Investigations sur Matériels et Infrastructures	1 054 790	1 054 790	959 536	959 536	95 254	95 254
Coordination Générale	4 219 158	4 219 158	3 838 141	3 838 141	381 017	381 017
Coordination Générale	10 434 537	10 434 537	9 492 232	9 492 232	942 305	942 305
Gestion des Parcs Nationaux Compagnie OUEST	5 738 996	5 738 996	5 220 728	5 220 728	518 268	518 268
Coordination Générale	42 724 066	42 724 066	38 865 811	38 865 811	3 858 255	3 858 255
Gestion des activités de la Compagnie Navique Libreville	19 228 707	19 228 707	17 492 232	17 492 232	1 736 475	1 736 475
Gestion des activités de la Compagnie Navique Port-Gentil	5 217 269	5 217 269	4 746 116	4 746 116	471 153	471 153
Coordination Générale	2 608 634	2 608 634	2 373 058	2 373 058	235 576	235 576
Gestion des activités de la Compagnie Transports Aériens Libreville	1 565 181	1 565 181	1 423 835	1 423 835	141 346	141 346
Gestion des activités de la Compagnie des Transports Aériens Port-Gentil	1 565 181	1 565 181	1 423 835	1 423 835	141 346	141 346
Gestion des activités de la Compagnie de Transports Aériens Mvengué	1 565 181	1 565 181	1 423 835	1 423 835	141 346	141 346
Coordination Générale	8 664 962	8 664 962	7 882 461	7 882 461	782 501	782 501
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de L'Estuaire	2 579 201	2 579 201	2 346 283	2 346 283	232 918	232 918
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale du Moyen Ogooué	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination Générale	2 579 198	2 579 198	2 346 280	2 346 280	232 918	232 918
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale du Haut Ogooué	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de l'Ogooué Lolo	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination Générale	2 579 198	2 579 198	2 346 280	2 346 280	232 918	232 918
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale dans la Ngounié	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de la Nyanga	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination Générale	2 579 198	2 579 198	2 346 280	2 346 280	232 918	232 918
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale du Woleu-Ntem	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de l'Ogooué Ivindo	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
Coordination Générale	2 579 198	2 579 198	2 346 280	2 346 280	232 918	232 918
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de l'Ogooué Maritime	13 235 225	13 235 225	12 040 000	12 040 000	1 195 225	1 195 225
AC TION 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre	250 837 169	250 837 169	215 093 400	215 093 400	35 743 769	35 743 769
Coordination Générale	5 337 145	5 337 145	4 576 613	4 576 613	760 532	760 532
Sorties Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public et Escortes Motorisées	22 690 708	22 690 708	19 457 330	19 457 330	3 233 378	3 233 378
Coordination Générale	29 048 515	29 048 515	24 909 163	24 909 163	4 139 352	4 139 352
Coordination Générale	34 289 998	34 289 998	29 403 745	29 403 745	4 886 253	4 886 253
Coordination Générale	12 174 897	12 174 897	10 440 000	10 440 000	1 734 897	1 734 897
Gestion des Activités Mobile de l'Estuaire	22 623 851	22 623 851	19 400 000	19 400 000	3 223 851	3 223 851
Gestion des Activités Mobile du Moyen Ogooué	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
Relève Mbaníé, Tchimbélé et Kingué	59 739 269	59 739 269	51 226 549	51 226 549	8 512 720	8 512 720

Coordination Générale	1 014 575	1 014 575	870 000	870 000	144 575	144 575
Gestion des Activités Mobile du Haut Ogooué	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
Coordination Générale	1 014 575	1 014 575	870 000	870 000	144 575	144 575
Gestion des Activités Mobile de l'Ogooué Lolo	6 594 736	6 594 736	5 655 000	5 655 000	939 736	939 736
Coordination Générale	1 014 575	1 014 575	870 000	870 000	144 575	144 575
Gestion des Activités Mobile de la Nyanga	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
Gestion des Activités Mobiles de la Ngounié	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
Coordination Générale	1 014 575	1 014 575	870 000	870 000	144 575	144 575
Gestion des Activités Mobile de l'Ogooué Ivindo	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
Gestion des Activités Mobile du Woleu-Ntem	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
Coordination Générale	1 014 575	1 014 575	870 000	870 000	144 575	144 575
Gestion des Activités Mobile de l'Ogooué Maritime	7 609 311	7 609 311	6 525 000	6 525 000	1 084 311	1 084 311
AC TION 3 : Sécurité routière	87 793 009	87 793 009	12 920 000	12 920 000	74 873 009	74 873 009
Sécurité Routière + Pointe Denis	87 793 009	12 920 000	12 920 000	12 920 000	74 873 009	74 873 009
AC TION 4 : Renseignement sécuritaire	90 301 381	90 301 381	78 912 399	78 912 399	11 388 982	11 388 982
Coordination Générale	48 415 448	48 415 448	42 309 200	42 309 200	6 106 248	6 106 248
Gestion des Services Administratifs et Financiers	14 433 478	14 433 478	12 613 100	12 613 100	1 820 378	1 820 378
Gestion des Investigations	6 713 370	6 713 370	5 866 667	5 866 667	846 703	846 703
Gestion des Relations Extérieures DGR	2 307 823	2 307 823	2 016 756	2 016 756	291 067	291 067
Gestion du Fichier	2 307 823	2 307 823	2 016 756	2 016 756	291 067	291 067
Gestion de la Police Technique et Scientifique	2 687 240	2 687 240	2 348 320	2 348 320	338 920	338 920
Coordination des recherches de l'Estuaire	2 687 240	2 687 240	2 348 320	2 348 320	338 920	338 920
Coordination des recherches du Ngounié	2 687 240	2 687 240	2 348 320	2 348 320	338 920	338 920
Coordination des recherches du Haut Ogooué	2 687 240	2 687 240	2 348 320	2 348 320	338 920	338 920
Coordination des recherches de l'Ogooué Ivindo	2 687 240	2 687 240	2 348 320	2 348 320	338 920	338 920
Coordination des recherches de l'Ogooué Maritime	2 687 240	2 687 240	2 348 320	2 348 320	338 920	338 920
Total des crédits de titre 3	1 000 000 000	1 000 000 000	826 423 125	826 423 125	173 576 875	173 576 875

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur 1 000 000 000 FCFA des crédits inscrits en biens et services, 826 423 125 FCFA ont été ordonnancé, soit un écart de 173 576 875 FCFA. Par action, ce niveau d'exécution a permis de réaliser les activités suivantes :

Action 1 : protection des personnes et des biens : 519 497 326 FCFA

Sur 519 497 326 CFA consacrés à cette action, l'opérationnel a concentré l'essentiel des consommations pour les interventions régaliennes. Toutefois, d'autres activités ont pu être accessoirement menées, notamment :

- le transport des élèves officiers et stagiaires OPJ/BA aux différentes sorties combat ;
- l'organisation des manœuvres Interarmées pendant les journées de la défense ;
- l'organisation des sorties d'instruction, des bivouacs et des visites d'études ;
- la maintenance du matériel informatique et des Transmissions pour les sorties terrain des officiers au CAOME ;
- l'organisation et l'animation du sport et des loisirs ;
- l'alimentation et le suivi médical des gendames.

Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre

Cette action a mobilisé 215 093 400 F CFA ayant servi à couvrir les activités de maintien et de rétablissement de l'ordre public et les escortes motorisées sur l'étendue du territoire.

Action 3 : Sécurité routière

12 920 000 FCFA ont été consacrés à la sécurité routière. Ces crédits, entièrement consommés, ont essentiellement été affectés aux activités liées au code de la route (40 infractions par mois constatées lors des patrouilles) et au traitement des accidents.

Action 4 : Renseignement sécuritaire

Sur un montant de 85 773 599 FCFA consacré à cette action, la recherche du renseignement est restée au cœur des consommations avec plus de 90%. Cette activité majeure a consisté à rechercher le renseignement, le recueillir, l'exploiter et le transmettre dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'État, de diligenter les enquêtes, d'initiative ou à la demande.

PROGRAMME POLICE NATIONALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Police Nationale" est piloté par le **Commandant en Chef des Forces de Police Nationale**.

La mission des Forces de Police Nationale est essentiellement portée sur la protection des personnes et des biens, se matérialisant par la prévention et la répression.

Le Programme "Police Nationale" doit être en articulation avec le Programme Gendarmerie Nationale, le Programme Affaires Consulaires, Programme Justice judiciaire et administrative, Programme Transport.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le Programme "Police Nationale" comprend huit (08) actions :

ACTION N° 1 : Protection des personnes et des biens

Cette action est portée par : la Préfecture de Police Central (PPC). Elle comprend entre autres: la surveillance de la voie publique, les patrouilles à pied et motorisées. Elle prend en compte les actions communes entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale.

ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action est portée par : l'Etat-major des Polices d'Interventions (EMPI) et l'Unité Spéciale d'Intervention (USI) et comprend : Maintien et le rétablissement de l'Ordre, prise d'armes, protection des sites sensibles.

ACTION N° 3 : Lutte contre le grand banditisme

Cette action est portée par : l'Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) et la Direction Générale de l'Office Centrale de Lutte Anti-Drogue (DG OCLAD) et comprend : répression de crimes et délits, protection de bonnes mœurs, lutte anti-drogue, liaison avec la Police Internationale (INTERPOL).

ACTION N° 4 : Carte Nationale d'Identité

Cette action est portée essentiellement par la Direction du Centre d'Etablissement de la Carte Nationale d'Identité (CECNI) et comprend : la collecte, enrôlement, vérification, établissement et renouvellement de la CNI.

ACTION N° 5 : Vie du policier

Cette action est portée par : le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP), la Direction Générale des Opérations (DGOPS) et la Direction Générale de la Logistique (DGL) et comprend : recrutement, formation, gestion des ressources humaines, équipements, investissements, gestion des infrastructures et des crédits alloués aux Forces de Police Nationale.

ACTION N° 6 : Sécurité routière

Cette action est portée par la Préfecture de Police, les unités concernées sont : les Directions des voies publiques et les commissariats. Elle est matérialisée par les constats d'accidents, la régulation de la circulation, les contrôles et les fourrières mobiles.

ACTION N° 7 : Gestion des émigrations et immigrations

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration(DGDI). Pour l'année 2016, l'orientation est faite sur l'équipement du centre de rétention.

ACTION N° 8 : Renseignements généraux

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration(DGDI) et comprend : l'exécution de la politique du gouvernement en matière de renseignement et de la protection des hautes personnalités.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et diagnostic stratégique ressortent les idées fortes qui suivent :

L'activité des commissariats n'est pas facile à appréhender dans sa globalité. Néanmoins les statistiques disponibles et les analyses du groupe de travail font ressortir certaines tendances fortes.

- Le nombre des personnes reçues semble stable voire en légère diminution. Le nombre de personnes reçues aux postes de police chute fortement globalement sur le territoire national mais reste fort dans les villes : Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem ;
- Les conditions d'accueil, de réception et de prise en charge des personnes qui se présentent dans les commissariats sont très variables d'un commissariat à l'autre. Un grand projet de modernisation et de mise aux normes des commissariats devrait être prochainement engagé ;
- Les activités sur le terrain semblent faibles, stables voire en diminution (patrouilles motorisées, interventions sur le terrain, ...) ;
- Beaucoup de délits progressent fortement ou restent à un niveau élevé : abus de confiance, escroqueries, menaces et chantages, sorcellerie, infractions graves au code de la route entraînant des accidents mortels, détention et usage de stupéfiants, dégradations et destructions de biens, rixes et violences légères, coups et blessures volontaires, vols à main armée et vols aggravés, assassinats, délits de fuite ;
- L'insécurité augmente et, par rapport à cela, l'image de la police dans la société civile n'est pas bonne.
- Pourtant l'augmentation des effectifs a été forte (+ 6000 agents entre 2009 – 2014). La déconcentration du service de constat d'accident a été effectuée dans chaque arrondissement de Libreville.
- La formation des policiers a été accélérée mais allégée en raison du recrutement massif sur une période très courte. Elle apparaît clairement trop légère. Il n'existe plus qu'une seule Ecole de Police basée à Libreville ;
- Les forces de Police nationale ont eu beaucoup de difficultés à intégrer l'afflux massif de nouvelles recrues : recrutement pas assez sélectif, formation trop légère, manque d'équipement, manque d'encadrement d'où une baisse de la discipline ;
- Les effectifs dans les préfectures des zones de l'Intérieur du pays sont vieillissants car les agents vont terminer leur carrière près de leur localité d'origine. La Police Nationale a du mal à redéployer des agents de Libreville vers les provinces en raison des difficultés de logement des agents ;
- Un laboratoire de police scientifique est en cours de construction et le recrutement de personnels ayant un profil scientifique est en cours ;
- L'informatisation des antennes locales de la DGDI a été opérée pour permettre d'enrôler les immigrés dès le passage de la frontière. L'établissement et le renouvellement des passeports ont été déconcentrés vers les antennes locales de la DGDI. Le passage de la carte d'identité numérique à la biométrie a été réalisé ;
- Des antennes de la PJ et de l'OCLAD ont été créées dans chaque chef-lieu de province. Un commissariat à l'aéroport de Libreville a aussi été créé ;
- Les chevauchements des missions entre les différents corps sont inscrits dans les textes et entretenus dans la pratique (entre le corps de la police, le corps de la gendarmerie et l'armée).

ENJEUX

- Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population ;
- Gagner en efficacité dans l'exercice des différentes missions ;
- Améliorer l'image de la police au sein de la population.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain

OBJECTIF N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

OBJECTIF N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes ainsi que celles liées aux violences basées sur le genre et sur la cybercriminalité.

OBJECTIF N°4 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre

OBJECTIF N°5 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

OBJECTIF N°6 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

OBJECTIF N°7 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

OBJECTIF N°8 : Programme de modernisation Camps, casernes et commissariats.

OBJECTIF N°9 : Redynamiser la formation initiale et continue.

OBJECTIF N°10 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

OBJECTIF N°11 : Augmenter les effectifs en vue d'un redéploiement rationnel sur l'ensemble du territoire national

OBJECTIF N°12 : lutter avec détermination contre le trafic de drogue

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour

Résultat annuel atteint

- 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour ont été réalisées pour la seule province de l'Estuaire (atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévion PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévion)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Nombre de patrouilles à pied réalisées de jour et de nuit	Nombre	26 280	29 200	22 995	22 995	0	22 995	26 280
Nombre de patrouilles motorisées réalisées de jour et de nuit	Nombre	26 280	55 480	22 995	22 995	0	22 995	26 280
Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	10%	100	10%	10%	0	10%	10
Nombre d'infractions	Nombre	5 000	95941	3000	3000	0	3000	3 000
Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	600	95855	500	500	0	500	500
Nombre de crimes	Nombre	150	86	50	50	0	50	10
Nombre de plaintes	Nombre	9 000	5481	5 000	5 000	0	5000	3 000
Nombre des rapports produits	Nombre	NC	//	365	365	0	365	365
Nombre des rapports non exploités	Nombre	NC	//	0	0	0	0	0
Taux d'immobilisation des véhicules de la flotte des commissariats	%	5%	18 ,84	7%	7%	0	7	3
Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation	%	75%	81,15	95%	95%	0	95	95

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Résultat annuel N°1 :126 patrouilles à pied et motorisées ont été réalisées par jour pour la seule province de l'Estuaire (objectif atteint à 100%).

Ce résultat satisfaisant réalisé par la préfecture de police est la conséquence du climat socio-politique qui a suscité une mise à disposition des fonds électoraux par le Commandement en Chef des Forces de Police Nationale.

De plus, la grande mobilité de motocyclistes a également permis d'accroître considérablement nos patrouilles dans les zones souvent difficiles d'accès aux heures de pointe. Ce qui a permis à la police de répondre efficacement aux problèmes d'insécurité marqués par les délits tels que le vol à la tire, les rixes sur la voie publique, la conduite sans permis, les délits de fuite.

En outre, le faible taux d'immobilisation des véhicules dans la flotte des commissariats et la disponibilité des véhicules de la dotation a permis une présence accrue et spontanée de la préfecture de police en tout lieu.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80

Résultat annuel atteint

- Le nombre de blessés sur les routes a été maintenu à 210, mais le nombre des tués est resté supérieure à 80 2016 (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux de mise en place du plan visant à limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80	%	//	//	100	16	-84	100	//
Nombre d'accidents sur les routes	Nombre	4 000	1531	3000	1531	1469	2000	2000
Nombre de tués sur les routes	Nombre	180	89	80	89	-9	80	30
Nombre de blessés sur les routes	Nombre	1 300	210	500	210	-290	500	300

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Le nombre de blessés sur les routes a été maintenu à 210, mais le nombre de tués est resté supérieure à 80 : on décompte 89 tués en 2016 au lieu de 80 (Non atteint).

En effet, dans toutes les zones accidentogènes recensées, la présence policière a été permanente. Des contrôles visés ont été réalisés : 1500 en 2016 pour retirer de la circulation les véhicules ne remplissant pas les conditions pour circuler. Toutefois, il reste à progresser dans la définition d'un cadre commun d'échange et de travail avec les autres acteurs clés de la sécurité routière : Gendarmerie Nationale, Direction Générale des Transports Terrestres, Direction Générale de la Sécurité Routière, Travaux Publics et SEEG. Ensemble, il s'agira d'intensifier les campagnes de sécurité routière pour limiter réellement les pertes en vies humaines.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes ainsi que celles liées aux violences basées sur le genre et sur la cybercriminalité.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Elucider 30% des délits par type d'infraction ;
- Résultat annuel N° 2 : Elucidé 20% des crimes par type d'infraction ;
- Résultat annuel N° 3 : Elucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants ;
- Résultat annuel N° 4 : Former 20 policiers spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 36,71% des délits élucidés (atteint) ;
- Résultat annuel N°2 : 44,22% des crimes élucidés (atteint) ;
- Résultat annuel N°3 : 76,77% des violences faites aux femmes et aux enfants ont été élucidées (atteint) ;
- Résultat annuel N°4 : 17 policiers spécialisés sur 25 prévus ont été formés (partiellement atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux d'élucidation des délits	%	20%	36,06	30%	36,71%	6,71	30	80
Taux d'élucidation des crimes	%	15%	47,26	20%	44,22%	24,22%	20	80
Taux de violences faites aux femmes et aux enfants	%	//	//	20%	76,77%	56,77%	//	10
Nombre de policiers formés dans la lutte contre la cybercriminalité	Nombre	//	//	25	17	-8	//	40

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les trois premiers résultats annuels ont été atteints. Cette performance a été réalisée grâce à :

- l'arrivée d'une nouvelle promotion de policiers qui a augmenté considérablement le nombre d'enquêteurs ;
- une nouvelle dotation des moyens roulants ;
- une Meilleure connaissance du milieu des délinquants ;
- la mise en place de plusieurs check point dans les différentes artères de la capitale ;
- le maintien en condition opérationnelle du personnel de la brigade de recherche et d'intervention (BRI)

Pour ce qui est du résultat annuel n°4, 17 policiers spécialisés ont été formés par l'ANNINF contre 25 prévus.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 0 manifestation avec incident ;
- Résultat annuel N°2 : 0 bavure ;
- Résultat annuel N° 3 : 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées ;
- Résultat annuel N°4 : réaliser 100% du programme annuel d'entraînement.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucune manifestation avec incidents sur 48 évènements n'a été enregistrée (atteint) ;
- Résultat annuel N°2 : Aucune bavure policière sur 48 évènements recensés n'a été enregistrée (atteint) ;
- Résultat annuel N°3 : Aucune manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées (atteint) ;
- Résultat annuel N°4 : 100% du programme annuel d'entraînement réalisé (atteint).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux de mise en œuvre du programme visant à intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre	%	NC	100	100%	100%	0	100	//
Nombre de manifestations avec incident	Nombre	0	100	0	0	0	0	0
Nombre de bavures	Nombre	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de manifestations où les forces de l'ordre ont été débordées	Nombre	0	0	0	0	0	0	0
Taux d'exécution du programme d'exercices d'entraînement	%	100%	100	100%	100%	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Au cours de l'année 2016, l'Etat-Major de Police d'Intervention a réalisé 100% de ses objectifs : aucun incident enregistré lors des manifestations, aucune bavure policière constatée, aucune manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées et 100% du programme d'entraînement exécuté.

En effet, la réalisation de ces objectifs a été possible grâce à :

- la mise en place d'un programme d'entraînement et de perfectionnement aux techniques de maintien et de rétablissement de l'ordre, au profit des compagnies d'intervention composant l'unité ;
- la dotation de matériels de maintien de l'ordre ;
- la mise à disposition des recrues de la promotion 2015, afin de renforcer les effectifs de l'unité ;
- la mise en place d'une cellule de formation continue au sein de l'unité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : 250 000 Cartes produites ;
- Résultat annuel N°2 : 225 000 Cartes retirées ;
- Résultat annuel N°3 : réduire de 5% le nombre des Cartes produites non retirées ;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : Aucune carte produite (Non atteint)
- Résultat annuel N°2 : Aucune carte retirée (Non atteint)
- Résultat annuel N°3 : Aucune carte précédemment produite n'a été retirée (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux de mise en œuvre du plan visant à produire 250 000 cartes et à en délivrer 225 000 cartes	%	//	//	100%	100%	0	//	//
Nombre de demandeurs de CNI	Nombre	//	//	225 000	225 000	0	154740	50 000
Nombre des dossiers rejetés	Nombre	//	//	5 000	3 000	2 000	//	1 500
Nombre de CNI produites	Nombre	844 103	4211	225 000	0	- 225 000	150 000	//
Nombre de CNI retirées	Nombre	//	//	225 000	0	-225 000	145 000	//
Nombre de CNI non retirées	Nombre	40 300	1086	30 000	0	-30 000	5000	//

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La non atteinte totale des résultats est due au manque de consommables et des équipements indispensables à la production de la CNI. Toutefois, les opérations d'enrôlement se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire.

Concernant l'objectif pluriannuel relatif à la couverture de l'ensemble du territoire en matière d'établissement de la carte nationale d'identité, il n'est pas en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les événements.
- Résultat annuel N° 2 : Maintenir les visites officielles (VO) à un haut niveau d'opérationnalité

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : Quasiment tous les événements ont été anticipés au sein des FPN en 2016 (Atteint)
- Résultat annuel N° 2 : Peu de visites officielles (VO) ont été enregistrées en 2016 (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux d'événements bien anticipé par les FPN	%	94	94	100	98	-2	100	100
Taux d'événements avec alerte au moins 2 jours à l'avance	%	95	96	100	98	-2	100	100
Nombre de missions ordinaires réalisées	Nombre	//	//	365	60	-305	365	0
Nombre de délégations présentes non prises en charge	Nombre	//	//	0	1	1	70	70
Nombre de missions permanentes réalisées	Nombre	//	//	70	2	-68	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : les Forces de Police Nationale, dans leur approche préventive, ont pu éviter plusieurs événements de nature à troubler l'ordre public. Ceci s'explique en partie par un excellent réseau de renseignements établi par les services compétents.

Résultat annuel 2 : Dans le cadre de la maîtrise du renseignement, les voyages officiels sont d'une importance capitale. Aussi, compte tenu des événements qui ont jalonné l'année 2016, ce service a connu une baisse importante d'activités. Ce qui explique le niveau relativement bas des performances réalisées par cette entité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : Elaborer une procédure permettant de statuer sur chaque cas dans un délai d'un mois.
- Résultat annuel N° 2 : Equiper le centre de rétention de matériel technique et administratif.
- Résultat annuel N° 3 : Organiser 365 patrouilles le long de la baie de l'Estuaire

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : Procédure partiellement élaborée (Partiellement atteint)
- Résultat annuel N° 2 : Aucun équipement effectué au centre de rétention (non atteint)
- Résultat annuel N° 3 : Peu de patrouilles effectuées le long de la baie de l'Estuaire (non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Nombre de personnes refoulées / nationalité	Nombre	450	//	500	15	485	500	300
Nombre de personnes reconduites/nationalité	Nombre	450	//	500	12	488	500	300
Nombre de personnes expulsées / nationalité	Nombre	450	//	500	475	25	500	200
Nombre de patrouilles organisées	Nombre	450	//	500	150	-350	264	400
Nombre d'immigrants clandestins appréhendés	Nombre	450	//	500	472	-28	100	50
Taux d'équipement du centre de rétention	%	//	//	100	0	-100	//	//
Nombre de patrouilles avec accrochages	Nombre	//	//	10	//	0	5	5
Nombre d'embarcations opérationnelles	Nombre	//	//	3	1	-2	3	//

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N° 1 : le projet de décret visant à définir les contours légaux permettant de statuer sur les cas de détention au centre de rétention administrative est à un stade final de sa rédaction. Reste à la commission ministérielle de l'analyse des textes juridiques de statuer avant son envoi au Conseil d'Etat.

Résultat annuel N° 2 : Le budget d'investissement du centre de rétention administrative a fait l'objet d'une inscription budgétaire en 2015. Durant cette année, aucune dépense y relative n'a été liquidée. En 2016, le projet n'a pas bénéficié d'une inscription dans la loi de finance dû au gèle de l'investissement sur l'ensemble du budget de l'Etat. Cette situation combinée à celle de l'année 2015 a eu pour conséquence la non-atteinte de cet objectif.

Résultat annuel N° 3 : 150 patrouilles sur les 500 prévues ont été réalisées. L'écart considérable de 350 est dû à la cession en cours d'année de deux (02) des trois (03) embarcations opérationnelles. En effet, deux (02) embarcations ont été vendues pour raison d'incompatibilité par rapport aux missions à réaliser. Il était donc prévu de se rééquiper une fois la cession réalisée. Malheureusement, à ce jour, lesdites embarcations n'ont pas fait l'objet d'un remplacement numérique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Programme de modernisation des Camps, casernes et commissariats

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Réhabiliter et équiper les camps et commissariats de police de Port-Gentil, Ntoum, Oyem et Bitam et les adapter aux normes et aux besoins sécuritaires.

Résultat annuel atteint

- Aucune réhabilitation et aucun équipement des camps et commissariats de police de Port-Gentil, Ntoum, Oyem et Bitam n'ont été effectués (Non atteint).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Nombre de commissariats Réhabilités	Nombre	//	//	4	0	-4	//	//
Nombre de camps construit	Nombre	//	//	4	0	-4	//	//
Taux de réalisation des travaux de Réhabilitation des commissariats	%	//	//	25%	0%	-25%	//	//
Taux de réalisation des travaux de construction des camps	%	//	//	25%	0%	-25%	//	//

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Ce résultat n'a pas été atteint faute de budget d'investissement prévu à cet effet.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Redynamiser la formation initiale et continue

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : Avoir des policiers formés répondant aux besoins sécuritaires
- Résultat annuel N° 2 : Respecter le plan de masse (nombre d'heure, identité des intervenants, matières et objectifs pédagogiques).
- Résultat annuel N°3 : Acquérir des nouvelles compétences pour répondre aux problématiques sécuritaires

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : Plusieurs policiers ont été formés (Atteint)
- Résultat annuel N° 2 : Aucun plan de masse n'a été respecté (Non atteint)
- Résultat annuel N° 3 : Plusieurs policiers ont acquis des nouvelles compétences afin de répondre aux problématiques sécuritaires (Atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux de mise en œuvre du plan de formation des formateurs et du développement de la formation continue au sein des unités	%	//	//	100%	100%	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels N° 1 et 3 : la réalisation de ces objectifs se justifie par les stages de coopération dont ont bénéficié les Forces de Police Nationale avec les pays amis du Gabon.

Résultat annuel N° 2 : Cet objectif n'a pas été atteint faute de recrutement en raison de l'insuffisance des moyens.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA

Résultat annuel atteint

- Peu d'actions majeures conjointes réalisées sur le terrain entre les FPN et la GENA (Atteint partiellement)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	6	1	6	0	-6	4	6
Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	8	0	8	0	-8	6	8
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	0	0	100	0	-100	100	100
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	12	1	12	12	0	4	20

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Aucune session de formation et aucun exercice d'entraînement en commun n'ont été réalisés en 2016. Cet état de fait est la conséquence de la concentration de chaque acteur sur la mise en place d'un dispositif sécuritaire lié à l'élection Présidentielle de 2016.

En ce qui concerne la non-opérationnalisation du PC commun, le manque de mutualisation des personnels est à l'origine de cette situation.

Concernant le nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain, 12 opérations ont été réalisées face aux multiples manifestations liées à l'élection présidentielle de 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : Augmenter les effectifs en vue d'un redéploiement rationnel sur l'ensemble du territoire national

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : Réduire le ratio d'un policier pour 290 habitants à un policier pour 248 habitants.
- Résultat annuel N° 2 : Redéployer 656 policiers à l'intérieur du pays

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : le ratio d'un policier pour 290 habitants à un policier pour 248 habitants a été atteint
- Résultat annuel N° 2 : 133 policiers ont été redéployés à l'intérieur du pays (Non atteint)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	2020 Cible
Taux de mise en œuvre du plan visant à définir les besoins et les possibilités de redéploiement d'agent ainsi que les règles de mobilité interne	%	//	//	100%	100%	0	100	//
Nombre d'agents redéployés	Nombre	100	250	656	133	-523	656	2000

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N° 1 :

Ce résultat a été atteint car, actuellement, on est passé d'un ratio de 1 policier pour 290 habitants à 1 pour 248. Cette bonne performance est liée à l'augmentation considérable des effectifs des policiers (Promotion 2015).

Résultat annuel N° 2 :

Ce résultat n'a pas été atteint car, seulement 133 policiers sur 656 prévus ont pu être redéployés en raison d'une insuffisance de logements des Forces de Police Nationale à l'intérieur du pays.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°12 : Lutter avec détermination contre le trafic de drogue

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : Etre parvenu à nettoyer 11 zones de ventes de drogue sur l'ensemble du territoire national.
- Résultat annuel N° 2 : Acquérir des chiens spécialisés dans la détection et la lutte contre la drogue

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : 2 zones de ventes de drogue ont été nettoyées (Non atteint)
- Résultat EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Officiers Généraux (s2)	37	32	32	0	0	0	32
Permanents	37	32	32	0	0	0	32
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Officiers (s3)	945	1066	1066	42	100	58	1124
Permanents	945	1066	1066	42	100	58	1124

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre	Effectifs au 31 décembre	Effectifs au 1 ^{er} janvier	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Sous- Officiers (s4)	5087	7009	7009	32	1100	1068	8077
Permanents	5087	7009	7009	32	1100	1068	8077
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	7	7	7	0	0	0	7
Permanents	7	7	7	0	0	0	7
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie B	28	28	28	0	0	0	28
Permanents	28	28	28	0	0	0	28
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie C	59	59	59	0	0	0	59
Permanents	59	59	59	0	0	0	59
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente	100	185	185	74	0	-74	259
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	6 263	8293	8293	148	1 200	1052	9345

Explication des évolutions :

Au 01 janvier 2016, les effectifs des forces de police nationale étaient de 8 293. A fin décembre 2016, ces effectifs sont passés à 9 345, soit une progression de 1 050 hommes. Cette progression est liée au recrutement de 1 200 policiers supplémentaires pour faire face aux événements majeurs de l'année 2016, notamment les élections présidentielles et la Coupe d'Afrique des Nations.

Toutefois, si 1 200 policiers ont été recrutés en 2016, 148 agents ont été admis à la retraite notamment 42 officiers, 32 sous-officiers et 74 agent de la MONP.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	216 020 000	216 020 000	203 196 500	203 196 500	12 823 500	12 823 500
Total des crédits de titre 2	216 020 000	216 020 000	203 196 500	203 196 500	12 823 500	12 823 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Ces crédits ont été utilisés pour le paiement de la main d'œuvre non permanente. L'écart de 12 823 500 FCFA représente le montant de la main d'œuvre qui n'a pas été payée.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 Protection des personnes et des biens	711 047 040	711 047 041	207 354 453	207 354 453	503 692 587	503 692 587
La gestion des commissariats	74 667 756	74 667 756	21 774 497	21 774 497	52 893 259	52 893 259
La sécurisation de la ville	7 390 502	7 390 502	2 155 207	2 155 207	5 235 295	5 235 295
La gestion des personnels et effectifs	1 914 556	1 914 556	558 320	558 320	1 356 236	1 356 236
Coordination générale	1 602 800	1 602 800	467 406	467 406	1 135 394	1 135 394
La protection des personnes et des biens	18 843 909	18 843 909	5 495 232	5 495 232	13 348 677	13 348 677
Elections	606 627 517	606 627 517	176 903 791	176 903 791	429 723 726	429 723 726
AC TION 2 Maintien et rétablissement de l'ordre	264 494 912	264 494 913	125 333 150	125 333 150	139 161 762	139 161 762
Le maintien et rétablissement de l'ordre	48 696 502	48 696 502	23 075 249	23 075 249	25 621 253	25 621 253
Elections	215 798 410	215 798 410	102 257 901	102 257 901	113 540 509	113 540 509
AC TION 3 Lutte contre le grand banditisme	692 906 720	692 906 721	125 366 934	125 366 934	567 539 786	567 539 786
La lutte contre la grande criminalité	73 889 225	73 889 225	13 368 705	13 368 705	60 520 520	60 520 520
La lutte contre les stupéfiants	51 861 299	51 861 299	9 383 214	9 383 214	42 478 085	42 478 085
La lutte contre la petite et moyenne délinquance	6 225 104	6 225 104	1 126 302	1 126 302	5 098 802	5 098 802
Elections	560 931 087	560 931 087	101 488 712	101 488 712	459 442 375	459 442 375
AC TION 4 Sécurité routière	576 980 480	576 980 481	172 872 936	172 872 936	404 107 544	404 107 544
Régulation jalonement	35 171 635	35 171 635	10 538 006	10 538 006	24 633 629	24 633 629
Elections	541 808 845	541 808 845	162 334 930	162 334 930	379 473 915	379 473 915
AC TION 5 Carte Nationale d'Identité	1 250 000 000	1 250 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	250 000 000	250 000 000
Elections (L'enrôlement et production des récépissés)	1 250 000 000	1 250 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	250 000 000	250 000 000
AC TION 6 : La vie du Policier	2 269 975 008	2 269 975 008	1 450 034 939	1 450 034 939	819 940 069	819 940 069
Gestion des personnels, élaboration des textes et organisation des recrutements	32 671 909	32 671 909	20 870 454	20 870 454	11 801 454	11 801 454
Formation, recyclage des personnels et animation des activités sportives	121 221 858	121 221 858	77 435 183	77 435 183	43 786 676	43 786 676
Coordination et gestion des moyens logistiques	385 915 281	385 915 281	246 518 415	246 518 415	139 396 866	139 396 866
Elections	1 730 165 960	1 730 165 960	1 105 210 887	1 105 210 887	624 955 073	624 955 073
AC TION 7 : Gestion Emi Immigration	633 595 840	633 595 840	153 384 031	153 384 031	480 211 809	480 211 809
Coordination générale	44 739 998	44 739 998	10 830 881	10 830 881	33 909 117	33 909 117
La gestion des flux migratoires	75 945 415	75 945 415	18 385 244	18 385 244	57 560 171	57 560 171

Elections	512 910 427	512 910 427	124 167 906	124 167 906	388 742 521	388 742 521
AC TION 8 : Renseignement Généraux	101 000 000	101 000 000	39 390 981	39 390 981	61 609 019	61 609 019
Renseignement	19 242 246	19 242 246	7 504 644	7 504 644	11 737 602	11 737 602
Elections	81 757 754	81 757 754	31 886 237	31 886 237	49 871 517	49 871 517
Total du Programme (Titre 3)	6 500 000 000	6 500 000 000	3 273 737 424	3 273 737 424	3 226 262 576	3 226 262 576

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur les 6 500 000 000 FCFA des crédits inscrits sur le titre 3, seuls 3 273 737 424 FCFA ont été ordonnancés, soit un écart de 3 226 262 576 FCFA. Ce niveau d'exécution se décline par action et activité comme suit :

Action 1 : Protection des personnes et des biens

207 354 453 FCFA a été consacré à cette action. Cette enveloppe a essentiellement servi à la sécurisation des élections pour 176 903 791 FCFA. Toutefois, plusieurs autres activités ont été accessoirement menées notamment, l'organisation de 29 200 patrouilles pour un montant de 27 269 729 FCFA, la sécurisation des édifices publics et lieux stratégiques pour 2 155 207 FCFA et à la gestion de 2000 policiers ayant en charge la protection des personnes et des biens.

Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre

L'ensemble des crédits octroyés à cette action ont été engagés et ordonnancés. Ce montant s'élevant à 125 333 150 FCFA a permis d'assurer une surveillance permanente aux 30 points fixes, de réaliser 300 actions de jalonnement et 20 actions de rétablissement de l'ordre pour un montant total de 23 075 249 FCFA ; et de couvrir les élections présidentielles à hauteur de 102 257 901 FCFA.

Action 3 : Lutte contre le grand banditisme

Le montant de 125 366 934 FCFA mis à disposition pour cette action a été engagé et ordonnancé. Ces crédits sont repartis comme suit : 9 383 214 FCFA pour la lutte contre la grande criminalité ; 13 368 705 FCFA pour la lutte contre les stupéfiants ; 1 126 302 FCFA pour la lutte contre la petite et moyenne délinquance et 101 488 712 FCFA pour les élections présidentielles.

Action 4 : Carte nationale d'identité

L'ensemble des crédits mis à disposition ont été engagés et ordonnancés. Ces crédits évalués à 1 000 000 000 FCFA ont permis d'acheter du matériel spécifique pour les Forces de Police Nationale.

Action 5 : Sécurité routière

Sur 172 872 936 FCFA mis à disposition, 10 538 006 FCFA ont été utilisés pour la régulation et le jalonnement, et 162 334 930 FCFA pour la couverture de l'élection présidentielle.

Action 6 : Vie du policier

Pour cette action, les crédits consommés sont évalués à 1 450 034 939 FCFA. Ce montant a été entièrement utilisé de la manière suivante :

- 20 870 454 FCFA pour la gestion de 8293 policiers et l'élaboration des textes et organisation des recrutements ;
- 77 435 183 FCFA pour la formation de 250 policiers, le recyclage des personnels et l'animation des activités sportives ;
- 246 518 415 FCFA pour la coordination et la gestion des moyens logistiques ;
- 1 105 210 887 FCFA pour le déploiement des agents des Forces de Police Nationale dans l'ensemble des villes du pays pour la couverture sécuritaire de l'élection présidentielle.

Action 7 : Gestion des émigrations et immigrations

Les crédits de 153 384 031 FCFA mis à disposition ont été engagés. Ces crédits ont servi à la gestion des flux migratoire pour 18 385 244 FCFA ; la coordination générale pour 10 830 881 FCFA et 124 167 906 FCFA pour la couverture sécuritaire de l'élection présidentielle.

Action 8 : Renseignement

Les 39 390 981 FCFA mis à disposition ont été engagés et ordonnancés en totalité. Ces crédits ont permis d'assurer le financement des activités liées aux renseignements tels que l'entretien des indicis ; le fonctionnement des services pour un montant de 7 504 644 FCFA et le déploiement d'agents de renseignement dans l'ensemble du pays pour 31 886 237 FCFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits du titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 5 Carte Nationale d'Identité	4 000 000 000	4 000 000 000	1 495 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000	2 505 000 000
Carte Nationale d'Identité	4 000 000 000	4 000 000 000	1 495 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000	2 505 000 000
Total des crédits de titre 5 consommés	4 000 000 000	4 000 000 000	1 495 000 000	1 495 000 000	2 505 000 000	2 505 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Ces crédits ont servi à acquérir le matériel roulant des Forces de Police Nationale dans le cadre de l'organisation du scrutin présidentielle de **2016**.

